



Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

69 bis, rue de Vaugirard
75006 Paris
tél. : 01 53 63 55 00
fax : 01 45 44 95 16
www.anru.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

20 février 2009

Engagement du Plan de Relance

Le Plan de Relance se traduit par une dotation de 350 millions d'euros supplémentaires pour financer le Programme National de Rénovation Urbaine

Cette nouvelle capacité d'engagement va permettre d'accélérer ou de débloquer des opérations de rénovation urbaine validées mais rencontrant des difficultés de financement, tout en maintenant un niveau de qualité ambitieux.

Le recensement des sites candidats au Plan de Relance est maintenant quasiment achevé.

Le Comité d'Engagement de l'Agence prévoit de se réunir deux fois par semaine jusqu'à début avril pour les analyser.

Après cette date, la liste des opérations éligibles sera établie et les réserves financières attribuées seront arrêtées par département (ou par région selon le nombre de projets concernés).

Dès validation, un avenant à chaque convention sera signé sous 6 semaines afin d'enclencher une mise en chantier effective courant 2009.

Cette délégation locale s'accompagnera d'une procédure de suivi rigoureuse : remontée très régulière des éléments d'alerte au niveau national et contrôle à posteriori par le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD), l'inspection générale des finances et le comité national de suivi composé des partenaires nationaux, élus et acteurs de terrain.



CONTACT PRESSE

Direction de la Communication
tél. : 01 53 63 55 05
communication@anru.fr

